

LA GRESLE



BULLETIN MUNICIPAL N° 3

JANVIER 1993

EDITORIAL



Fin 1990, en présentant la première édition du bulletin, j'ai souligné l'importance de cette innovation dans la communication que nous voulions établir avec vous tous mes chers concitoyens.

Actuellement, nous traversons une période particulièrement mouvementée sous les coups de boutoir redoublés du progrès technologique et de l'ouverture au monde. Dès lors notre bulletin apparaît aussi comme le symbole de l'identité de notre commune, de sa personnalité avec son originalité et ses particularités.

Cela signifie en clair que nous voulons conduire nous même notre action, en sauvegardant du passé ce qui mérite de l'être, en regardant l'avenir.

Ce n'est ni simple, ni facile. Rien ne sera plus comme avant. L'industrie textile a disparu chez nous depuis nombre d'années. Maintenant, l'agriculture s'amenuise. L'entreprise doit être particulièrement performante pour tenir. Le petit commerce subit la dure concurrence des grandes surfaces.

Il faut lutter pied à pied en permanence pour contribuer à donner à notre commune, envers et contre tout, les moyens de se développer : maintenir les services publics comme la poste et les écoles, maintenir le commerce local, soutenir toutes ces activités économiques qui sont condamnées à se réorganiser pour survivre. En bref, il faut créer les conditions de nature à rendre la vie au village attrayante pour tous, pour les jeunes qui sont notre meilleure chance, pour les anciens qui tiennent à leur terre. Il faut le faire d'autant plus que nous devons accueillir les citadins qui refluent maintenant vers les zones rurales, vers la vie simple et tranquille, en pleine nature.

Pour réussir ce développement, l'action dynamique de la Municipalité, soutenue par un Conseil Municipal particulièrement attentif, est indispensable. Mais elle ne peut suffire. L'enjeu est collectif. Il faut donc aussi un effort de compréhension de la part de tous, un réel désir de solidarité, un peu de discipline librement consentie.

Je remercie tous ceux qui participent de quelque façon à l'oeuvre commune en donnant un peu et parfois beaucoup de leur temps, de leurs forces, de leur imagination, souvent avec élégance c'est à dire sans remous et sans le souci de paraître.

C'est grâce à vous, avec vous, que nous pouvons rendre notre village chaque jour plus dynamique, plus accueillant, plus chaleureux, un village où il fait bon vivre chez soi et tous ensemble.

**Le Maire
MARCEL PHILIPPE**

TROIS ANS D'ACTION



En AVRIL de cette année 1992 , nous avons franchi le cap de la troisième année de notre mandat de 6 ans qui a débuté en AVRIL 89.

A mi-course de cette traversée de 6 années , il m'a paru intéressant de faire le point pour rappeler succinctement les étapes franchies et évoquer celles qui sont envisagées à court et moyen terme.

Nous verrons donc d'abord les réalisations au cours de ces trois dernières années , et ensuite les projets.

1) L'ENVIRONNEMENT :

A) LA VOIRIE : Des travaux considérables , visibles à l'oeil nu , ont été réalisés pour améliorer l'état de cette voirie longue de plus de 70 kms , soit par goudronnage d'importantes sections (travaux par entreprise) soit par élargissement des chemins difficiles d'accès (travaux par l'équipe de la voirie).

B) LE DESENCLAVEMENT : Le département a décidé d'effectuer , sur ses crédits , un aménagement de la départementale 82 vers Bourg de Thizy , entre les 4 Croix et le carrefour de " Chez Pradet " , avec une première réalisation sur 400 m à partir des 4 Croix.

C) L'EAU : Sous l'égide du syndicat des eaux " Rhône-Loire Nord " , le raccordement au réseau a été assuré ou va l'être incessamment pour 14 habitations isolées , si bien qu'il ne reste plus que quelques bâtiments à raccorder.

La conduite principale de 60 cm de diamètre , datant de 1932 et qui traverse le bourg , a été remplacée sur la section des " 4 Croix " à la " Place de l'Eglise " par du neuf de 125 cm de diamètre. Elle va l'être dans les mois à venir sur la section " Place de l'Eglise " à " Ronchevol ".

D) LES ORDURES MENAGERES : Il était indispensable de supprimer le système qui se limitait à collecter les ordures sur le centre bourg et ses environs immédiats pour les transporter sans traitement sur le dépôt de la commune; ce dépôt arrivait à saturation et provoquait de graves nuisances devenues intolérables .

Depuis le 1/1/92 , une entreprise spécialisée assure à la fois , comme l'impose la réglementation , la collecte sur tout le territoire de la Commune , le transport sur un site agréé à l'extérieur et le traitement sur ce site.

E) LE CARREFOUR DU BOURG SUD : Les importants travaux actuellement en cours (démolition d'un bâtiment et aménagement d'espaces de circulation et de stationnement) vont améliorer considérablement la circulation , le stationnement et donc la sécurité dans ce secteur contigu à la salle omni-sports. Ils ont aussi pour objet , par là même , de limiter la gêne pour les riverains de cette salle.

F) L'ECLAIRAGE PUBLIC : Grâce au S.I.E.L (avec un S) - Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire - à son concours financier et technique , et grâce aussi au financement de la Commune étalé sur 15 ans , le bourg et ses environs immédiats sont maintenant éclairés correctement , ce qui a également pour effet d'améliorer la sécurité.

G) LA PRESENTATION DU VILLAGE : Le Conseil Municipal a cherché à progresser dans cette direction : des plantations ont été effectuées sur le petit espace à l'angle de la Poste;des bacs à fleurs ont été disposés Place de l'Eglise;la bande de terrain sous le mur de la Cure a été débroussaillée;progressivement , seront nettoyées nos croix de pierre , ces petits monuments élevés par nos anciens à chaque carrefour (celle du cimetière a ainsi été traitée);un concours de fleurissement est organisé chaque année;il a eu d'heureux effets en révélant , au sein de la population , de sympathiques bonnes volontés conscientes du bien commun.

2) LE DOMAINE ECONOMIQUE :

A) LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES : C'est une décision du Conseil Municipal qui a permis aux Etablissements CARRET de franchir une première étape de son développement en s'installant dans un grand atelier bien adapté à l'extension de ses activités.Grâce à cette décision , l'entreprise a pu accroître son effectif en recevant pour cette opération décisive un important concours financier du Conseil Général (au titre du F.A.D.E.L : Fonds d'Action pour le Développement Economique de la Loire) et du Conseil Régional.

En raison des garanties présentées , le Conseil Municipal a décidé de permettre une deuxième opération de même nature.Il faut souligner que ce type d'opération comporte une procédure complexe , qui est conduite sous l'égide de la Mairie. L'entreprise CARRET a pu ainsi , avec les mêmes concours financiers , entreprendre dans ses installations de nouveaux aménagements et accroître encore son effectif pour assurer sa compétitivité et faire face à la concurrence , si dure actuellement.

Le Conseil Municipal est prêt à permettre d'engager une procédure identique au profit d'autres entreprises qui présenteraient les garanties indispensables et désireraient s'installer ou se développer.

B) LE MAINTIEN DES COMMERCE ET SERVICES : Les initiatives prises avec le soutien du Conseil Municipal ont permis à un jeune commerçant de prendre la succession du boucher qui cessait définitivement son activité . Elles ont aussi permis d'installer le salon de coiffure dans des locaux mieux adaptés confiés également à une jeune coiffeuse.Enfin , il a été possible , en acceptant l'ouverture du bureau de poste à mi-temps , de maintenir le service postal avec logement sur place du nouveau receveur rural qui prendra ses fonctions fin 92.

3) LES BATIMENTS COMMUNAUX :

L'intérieur de la salle des Sociétés (sous la Mairie) et l'intérieur de l'élégante chapelle de la Madone viennent d'être complètement rénovés , de belle façon.

Des travaux de complète rénovation viennent également de s'achever sur les classes primaires de l'Ecole Publique et de l'Ecole Privée;nos deux Ecoles disposent maintenant de locaux propres , agréables et fonctionnels. Nos élèves sont d'autant plus privilégiés qu'ils ont à

leur service des enseignants de grande qualité , soutenus par des associations de Parents d'Elèves attentives et actives.

L'Eglise est maintenant hors d'eau après d'importantes réparations sur la toiture. Son paratonnerre a été remis à neuf , avec , en outre , une pointe super-protectrice. Un nouveau mécanisme , complexe , a été mis en place pour assurer le fonctionnement synchronisé des horloges et cloches qui rythment la vie du village avec ses joies et ses peines.

4) LES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

La salle omni-sports est maintenant opérationnelle dans toutes ses parties avec sa grande salle de jeux , ses vestiaires , ses sanitaires , son chauffage et , en dernier lieu , la mise en place de gradins pour 250 spectateurs.

La construction de cet ensemble fera date dans l'histoire de la Commune. Il est pleinement utilisé pour les entraînements de la semaine et pour les compétitions du week-end qui apportent une grande animation sur la Commune.

Cette salle couverte vient d'être complétée par un terrain de sports situé près du centre bourg et qui comporte un court de tennis entré en service au début de cette été 92. Ont également été tracés un jeu de boules et un mini terrain de football dont les aménagements seront poursuivis en 1993.

Toutes ces installations contribuent à la formation de notre jeunesse au plan de la personnalité , grâce au dévouement et au dynamisme de nos dirigeants sportifs.

5) LES ETUDES:

Au cours de ces trois années , trois projets ont été préparés , dont deux après de longues études afin d'aboutir à des réalisations mûrement réfléchies:

-Le lotissement du Château dont les 3 premiers lots sont en mesure d'être cédés.

- L'important projet de réutilisation de la Cure est bien engagé après les conclusions favorables de la phase technique de la procédure. Il s'agit maintenant , ce sera le plus difficile , d'obtenir le financement qui permettra d'installer la Mairie au rez de chaussée et d'aménager au total 4 logements locatifs (2 F3 et 2 F4) dans les 2 étages.

- Les études sont maintenant achevées sur l'autre projet important concernant l'extension du réseau d'assainissement et la construction d'une nouvelle station de plus grande capacité , sur un site d'implantation plus bas que le site actuel . Le Conseil Municipal décidera de la date de réalisation en fonction des possibilités budgétaires.

6) LA COMMUNICATION :

Enfin , pour être complet , le bilan de ces 3 années doit aussi mentionner les efforts accomplis dans le domaine de la communication. La publication des bulletins municipaux constitue une innovation pour la Commune. En outre , un réel souci d'information préside à la présentation des compte-rendus des séances du Conseil Municipal. Les quelques assidus qui assistent à ces séances

semblent intéressés par les questions traitées. Ils parviennent ainsi à une meilleure connaissance de la vie communale et de ses animateurs que constituent les membres du Conseil Municipal.

LES PROJETS

Le passé, ce qui est fait, n'intéresse plus. Je le sais. J'ai cependant tenu à présenter ce premier bilan, au moins à titre d'aide-mémoire, aussi pour contribuer à l'histoire de la Commune.

L'avenir s'écrira demain. Il sera fonction de la conjoncture, comme le décidera le Conseil Municipal et selon son ordre de priorité.

Les Projets peuvent donc seulement être cités.

Ils concernent d'abord des opérations répétitives ou d'importance limitée:

- La voirie sur laquelle les efforts seront maintenus avec le précieux concours des titulaires du contrat emploi-solidarité.

- La circulation et le stationnement dans le bourg.

- Les interventions et démarches, actuellement amorcées, pour obtenir l'alimentation en gaz de la Commune.

- Les interventions et démarches, également amorcées, pour accentuer le désenclavement: il s'agit d'obtenir l'aménagement de la départementale entre le carrefour de "chez Pradet" et "La Croisée" à Bourg de Thizy; ce sera la suite des travaux d'aménagement routier déjà commencés sur le département de la Loire entre "4 Croix" et "Chez Pradet".

- Le passage sous terre des câbles électriques dans le bourg.

- L'installation d'un petit bâtiment sanitaire sur le terrain de sport.

Les projets concernent aussi 3 opérations d'envergure par leur portée et leur coût:

- La "traversée d'agglomération". Elle comporte la réfection de la chaussée sur la départementale, financée par le département; elle comporte aussi la mise en place de bordures de trottoirs et de trottoirs, financée par la Commune et par une subvention du Conseil général.

- La réhabilitation du bâtiment de la Cure, évoquée ci-dessus, sous la rubrique "Etudes".

- L'assainissement, évoqué dans la même rubrique.

Enfin, le programme à moyen et long terme doit impérativement inclure la rénovation intérieure et extérieure de l'Eglise. C'est un précieux monument de notre patrimoine communal. C'est aussi le lieu où se rassemble toute la population du village pour des célébrations ancrées au cœur des générations passées et, pour longtemps encore, au cœur des générations à venir. Tant il est vrai qu'on ne vit pas que de pain.

La réalisation de ces projets sera fonction des possibilités offertes par les budgets des années à venir, en maintenant en permanence une situation financière saine. A cet égard, la crise économique que subit actuellement le pays doit nous inciter à une grande prudence: toutes les Communes doivent s'attendre à recevoir moins de moyens financiers de l'Etat et du Département. C'est une raison supplémentaire d'apporter beaucoup d'imagination pour concevoir et beaucoup de rigueur pour gérer.

Le Maire

Marcel PHILIPPE



Le SIVOM du Canton de Belmont de la Loire :

BIENTOT 10 ANS



C'est en été 1993 que le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du Canton de Belmont de la Loire va fêter son 10 ème anniversaire.

Même si elle n'est pas nécessaire pour certains d'entre vous , une présentation de la structure et des réalisations du SIVOM ne peut pas faire de mal.

1) STRUCTURES :

Le Syndicat regroupe les 9 communes du canton de Belmont de la Loire soit : Arcinges , Bellerocche , Belmont de la Loire , Le Cergne , Cuinzier , Ecoche ,La Gresle , Saint Germain la Montagne et Sévelinges , pour une population de 5 032 habitants au dernier recensement.

C'est une association , où les Communes membres gardent existence et leur personnalité.

Elles transfèrent certaines compétences au Syndicat , pour une mise en commun de moyens , afin de gérer une ou plusieurs actions qu'elles n'auraient pu mener seules.

2) DOMAINES D'ACTIVITE :

Les domaines d'activité du Syndicat sont nombreux et variés . Par exemple :

- Construction d'équipements sportifs
- Promotion touristique.
- Construction d'équipements touristiques.
- Informatisation de la gestion communale .
- Création de zones d'activités économiques.
- Actions d'aide au développement local : agricole , artisanal et commercial.

3) ADMINISTRATION :

L'organe principal d'administration du Syndicat est le **COMITE SYNDICAL** composé de délégués désignés par les Communes (2 par communes).

Le Comité règle par délibérations les affaires du Syndicat :

Ex : vote du budget , acceptation d'un projet ,.....

Pour **LAGRESLE** , les représentants au Comite Syndical sont :

Mr PHILIPPE (Maire) - **Mr MAINARD** . **Mr VERCHERE** est suppléant.

Le Président du Comité est **Mr PARRY** (Maire de Belmont).

4) REALISATIONS :

Quelques réalisations du SIVOM , par le Contrat de Pays et de son avenant , sous forme de subventions pour :

- Formation des chefs d'entreprises et de leur personnel.
 - Réserves foncières à vocation artisanale et industrielle.
 - Acquisition de matériel agricole (Cuma).
 - Connaissance et amélioration des sols.
 - Développement de productions agricoles nouvelles.
 - Valorisation des massifs forestiers.
 - Réalisation de chantiers témoins (ADEFOBEL)
 - Création d'un réseau de sentiers pédestres.
 - Réalisation d'un TOPO GUIDE.
 - Signalisation et promotion touristique.
 - Construction de courts de tennis.
 - Aire de pique-nique à Arcinges.
 - Camping à Belmont.
 - Plan d'eau à Ecoche.
 - Zone de loisirs à Le Cergne.
 - Réserve foncière pour équipements sports et loisirs à Sévelinges.
 - Acquisition et aménagement d'un bâtiment à vocation sportive et culturelle à Lagresle.
- Encore beaucoup d'autres réalisations et beaucoup de projets.

En parallèle au SIVOM , un SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation unique) a été créé en 1991 pour la promotion et l'extension d'entreprises sur le territoire du Canton.

Peut-être le sujet d'un prochain article.

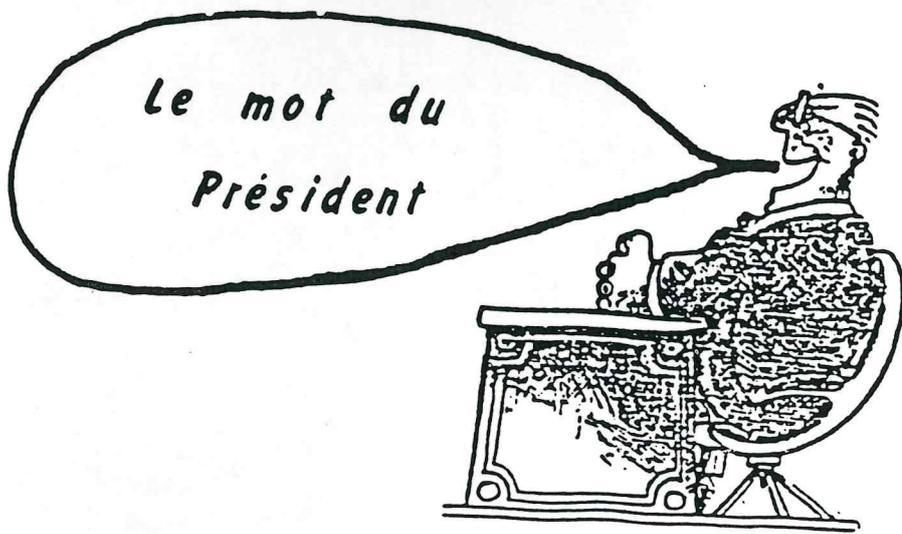
Pour tout renseignement complémentaire , contacter le SIVOM : Mairie de Belmont

Tel : 77 63 63 87.

L'animatrice du SIVOM

Myriam PERONNET





des

ASSOCIATIONS

des

SOCIÉTÉS

* * * * *

AMICALE BOULE

* * *

La Société de boule créée en 1949 par quelques fervents, se porte toujours très bien puisque cette année encore 36 licences furent distribuées : 33 masculines et 3 féminines qui défendent les couleurs de LAGRESLE dans les divers concours de la région.

Ils ne les défendent d'ailleurs pas mal puisque cette saison, 12 trophés sont venus orner les étagères du siège, 6 places de finaliste et 7 de demi-finaliste. La saison 93 verra 4 de ses joueurs évoluer en 3ème division.

Le boudrome des 4 croix a encore été bien animé les week end de même que pendant les congés. Grâce au bénévolat de quelques licenciés qui regardent ni leur temps ni leur peine, le boudrome est tenu en état et la buvette achalandée est toujours prête pour vous accueillir.

Deux concours entre sociétaires ont été organisés, un troisième a dû être annulé à cause du mauvais temps, 40 joueurs licenciés ou non y ont participé.

Le premier fut remporté par **AUBERGER E. LAGRELLE CH. DECHAVANNE M. et SERVAGENT J.**

Le second qui clôturait la fête patronale fut gagné par **BROSSE M. MERCIER R. LAGRELLE CH. et BRUN J.** Ils se virent remettre la coupe **J. MUGUET** qui se remet en jeu tous les ans.

Le but d'honneur rassemblait lui 18 compétiteurs qui s'affrontaient en tête à tête. Il vit la victoire de **MONCORGET G.**

Deux concours officiels furent organisés :

- un 32 quadrettes 3ème et 4ème division le 27 Juin , réunissant 23 équipes et remporté par une équipe de Cublize devant la quadrette locale **RABUT D. RABUT H. JAQUETIN A. BESSON M.**

- un 16 quadrettes 4ème division , le 8 Août était complet et vit la victoire des locaux **BONNEVAY JC. RABUT H. MERCIER M. MONCORGET G.**

Pour la saison 93, les deux concours sont reconduits :

- le 32 quadrettes 3ème et 4ème division le samedi 26 Juin à 14 H

- le 16 quadrettes 4ème division le samedi 7 Août à 14 H

Trois concours entre sociétaires seront à nouveau organisés de même que le but d'honneur, mais les dates ne sont pas encore fixées.

Le bureau se compose de :

Président : **RABUT Daniel** Vice président : **MARCHAND ROGER**

Trésorier : **DELETRE Joseph** Trésorier adjoint : **CHASSIGNOLE Germaine**

Secrétaire : **MONCORGET Gérard** Secrétaire adjoint : **AUBERGER Emile**

Même si vous n'avez pas de licences, venez nous rendre visite au boudrome des 4 croix gentiment prêté par son propriétaire à la société.

Un cadre idéal vous attend et que vous soyez joueurs ou non, vous passerez un bon moment dans une ambiance décontractée.

* * *

L'ENTENTE AMICALE GRESLOISE

* * *

Le club continue d'être là.

Il est tout à la fois une présence amicale , un lien de rassemblement dans une ambiance chaleureuse , une source de réconfort , un refuge contre la solitude.

Alors ,pour qui ?

Pour tous ceux et toutes celles qui se trouvent libérés de l'activité professionnelle .Le groupe offre ainsi une variété par l'âge , la taille , la corpulence , la mobilité , les expériences , les goûts.Et la petite troupe évolue cependant au même pas , les plus dégourdis veillant sur les autres.Aussi le club a t-il le plus grand besoin des plus jeunes pour stimuler les plus anciens et animer l'ensemble.

Et pour que faire ?

Il y a d'abord les rendez-vous réguliers du Jeudi après-midi , toutes les 2 semaines.Là , on se retrouve , on se raconte les derniers potins , on commente les événements , on évoque le bon vieux temps des culottes courtes et des tabliers bien sages , on tape le carton , on s'affronte aux dominos ou au scrable , on tente sa chance au loto;à la belle saison , on s'entraîne à la pétanque , sérieusement , en vue des compétitions.Et l'on a droit à un bon goûter , élégamment servi par nos hôtes.

Et puis , il y a les voyages , car il n'est pas bon de se pencher à longueur de temps sur son passé;il vaut mieux s'arracher à son univers quotidien pour découvrir l'inconnu.On peut le faire en toute quiétude parce qu'on est bien conduits , bien guidés , bien nourris , bien logés , sans autre souci que de suivre le groupe de vieilles connaissances dans lequel on se sent en sécurité.Et , je le garantis , l'ambiance n'est pas triste , surtout quand les deux compères , *Alexandre et Marius* , prennent les affaires en mains.

On part ainsi pour découvrir d'autres régions , des paysages étranges , de petites localités pittoresques , des grandes villes pleines de surprenantes curiosités .On revient au pays les jambes un peu lourdes et la tête enrichie de précieux souvenirs.

Chaque année , *Suzanne* , notre dynamique animatrice , organise donc plusieurs voyages : des escapades d'une journée , une évasion plus sérieuse de 3 jours et un grand voyage d'une semaine.

En 1992 , nous avons choisi les **DOMBES** pour la traditionnelle " sortie grenouilles " , nous avons visité l'usine d'eau de **BADOIT** à **St GALMIER** et nous avons approché la mer de glace à **CHAMONIX** , après avoir dû supprimer , pour cause de mauvais temps , notre journée pique-nique pourtant très attendue.Nous avons parcouru durant 3 journées la **LORRAINE** , Les **ARDENNES** , la **CHAMPAGNE**.Et nous avons eu le privilège , en Juin , d'une semaine merveilleuse en **AUTRICHE** , au **TYROL**.

L'an prochain , je vous donne rendez-vous pour de nouvelles découvertes.
Je vous attends .

* * *

COMITE DES FETES

PRESIDENT : Louis MAINARD - VICE-PRESIDENT : Georges CARRET
SECRETAIRE : Gérard MONCORGET -
TRESORIER : Claude SABATIN - TRESORIER ADJOINT : Serge JACQUET

...et tous ses membres bénévoles. Tous ont à coeur d'organiser les festivités locales et d'animer le village tout au long de l'année.

Avec un bilan positif pour 1992, c'est avec enthousiasme que se préparent les manifestations de l'année 1993.

Au programme:

Le 20 MARS : notre traditionnelle FOIRE A L'ANDOUILLE

MARS : RALLYE LYON - CHARBONNIERES

AVRIL : REPAS DES ANCIENS

" : OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG DU CHATEAU

14 JUILLET : FEU D'ARTIFICE AUX ABORDS DE L'ETANG DU CHATEAU, que clôturera un BAL POPULAIRE en plein air (si le ciel ne nous tombe pas sur la tête...)

13,14,15 AOUT : le bourg sera animé par la FETE PATRONALE qui débutera avec une RETRAITE AUX FLAMBEAUX et un DEFILE, avec:

- son GRAND PRIX CYCLISTE
- sa COURSE PEDESTRE
- son TIERCE DE CHEVRES

SEPTEMBRE : EXPOSITION CANTONALE

" : SOIREE " POTE " "

Le COMITE DES FETES remercie vivement tous ceux qui apportent leur soutien et suppléent ses membres dans l'organisation de chaque manifestation et souhaite à tous une excellente année .

SOU DES ECOLES

Composition du bureau:

Présidente : Danielle GUILLEMIN - Vice-Président : Henri PROST
Secrétaire : Louis MAINARD - Secrétaire adjoint : Charles CHAVANON
Trésorière : Dominique DUMAS - Trésorier adjoint : Christian GUILLEMIN

Conseil de Parents d'élèves : Nicole LARUE - Christiane CHAVALLARD - Monique
COEFFIER - Sylvie PLAY

Le SOU DES ECOLES PUBLIQUES a pour vocation d'apporter son soutien aux enfants et d'améliorer leur cadre de vie scolaire. Chaque année plusieurs manifestations permettent de trouver les fonds nécessaires au financement de certaines activités et à l'achat de divers matériels.

En marge de cet aspect "apport financier", ces manifestations sont partie intégrante de la vie du village. Elles engendrent des contacts au sein de la population et sont une ouverture sur l'extérieur.

* La randonnée pédestre (la 8^{ème} "Marche de l'andouille" aura lieu le 21 MARS 1993) permet de faire connaître et apprécier LA GRESLE. De nombreux marcheurs sont fidèles chaque année à notre rendez-vous et viennent pour certains d'assez loin. S'ils avouent apprécier notre andouille... ils ne se lassent pas non plus de sillonner nos sentiers et goûtent du regard la beauté du village qui s'étale superbement et offre une image apaisante.

* Le Loto, organisé au mois de Décembre, retrouve aussi ses fidèles et reste convivial.

Pour l'organisation de cette manifestation le SOU DES ECOLES sollicite la générosité de chacun et des Parents d'élèves sont délégués pour passer chez l'habitant. Au fil des ans se créent des habitudes, des liens, et des rapports amicaux s'instaurent. Dans certains foyers, notamment chez des personnes plus ou moins isolées, nos bénévoles sont attendus et accueillis chaleureusement et doivent impérativement partager le verre de l'Amitié. Ce soutien moral est touchant et encourageant.

Le SOU DES ECOLES remercie vivement tous ceux qui contribuent à l'amélioration et au succès de ses entreprises de quelque manière que ce soit, et présente ses meilleurs vœux à tous pour 1993.

ASSOCIATION FAMILIALE

DE LAGRESLE

* * *

Sa création : le 24 Décembre 1961 .

Son but : création et gestion du transport scolaire local (des hameaux à l'Ecole du village).

Son bureau de départ : Président : **VAGINAY Jules**.

Vice - Présidents : **MINOT René - TRICHARD Charles**

Secrétaire : **LAGRESLE Roger**

Trésorier : **DESORTE Georges**

Le démarrage se fit avec l'entreprise **Marcel VERCHERE** (le petit car rouge) au tarif journalier de 18 Frs , continué par **BUCHET** jusqu'en Juin 73. .

En Septembre 73 , nous assurons nous-mêmes le transport avec l'achat du premier mini-car Renault , suivi en 77 de son remplacement par un véhicule identique neuf. Vu l'augmentation des effectifs , nous achèterons un Peugeot J9 en 1981 , remplacé par le J5 actuel en 1986.

Le financement a été assuré , au départ , par les familles et une subvention communale de 250 Frs.

Par la suite , est venue se greffer une subvention départementale et la commune a pris une part plus importante avec une subvention plus conséquente.

Que de kilometres parcourus dans nos chemins et que d'élèves transportés !



GYMNASTIQUE

* * *

Un an après la mise en route du club du 3ème âge s'est greffé un groupe de gymnastique maintien en forme d'une douzaine de personnes, mais très vite les 3ème âge se sont fatigués et notre groupe au bout de deux années s'est essoufflé. Heureusement, les plus jeunes sont venus à la rescousse et nous sommes maintenant une quinzaine de 35 à 60 ans, sans oublier les trois personnes du 3ème âge qui n'ont pas décroché . Notre groupe considérablement rajeuni sous la conduite de notre monitrice **MIMI MAYENSON** toujours dynamique, jeune, efficace, même très indulgente pour les élèves bavardes et indisciplinées, passe donc une heure chaque mardi matin dans la bonne humeur et l'amitié.

Ce cours se déroule dans notre salle des sports, assez récente est très bien aménagée, beaucoup utilisée par les différents groupes sportifs de notre commune.

Nous effectuons aussi au titre de notre programme des petites marches (5 à 8 Kms) ce qui nous permet de respirer à plein poumons tout en sillonnant les sentiers ou chemins de notre joli village.

Nous clôturons, chaque année par un goûter ou un casse croûte. Nous accueillons avec plaisir, ne serait-ce, que pour la marche, ceux qui voudraient assouplir leurs muscles et leurs articulations, en faisant reculer les douleurs qui viennent souvent nous handicaper.



CLASSES EN 2

* * *

30 AOUT 1992 !

Quelle belle journée de retrouvailles pour les Classes en 2 .

Ce' sont 58 conscrits qui avaient répondu à l'appel du comité d'organisation , soit :

80 ans : quatre - 60 ans : cinq - 50 ans : deux - 40 ans : quatre

30 ans : dix - 20 ans : dix - 19 ans : dix - 18 ans : six

10 ans : onze - Bébés : quatre.

Après la distribution des chapeaux , des cocardes et la traditionnelle photo , les conscrits assistaient à l'office religieux célébré par le Père PERRIN , dans un intense recueillement et une profonde pensée pour les amis disparus (Jean Muguét , Marius Desportes , Marcel Dubost).

Ensuite , ce fût la remise de gerbe au monument aux Morts et le défilé emmené par l'Indépendante Montagnarde dans les rues du Village : gaieté , joie et beaucoup de confettis. L'heure du repas sonna pour les cent quinze convives qui se retrouvèrent dans la magnifique salle des sports. Un succulent repas nous était servi. La journée se terminait fort tard , dans une excellente ambiance.

Le comité d'organisation tient à remercier vivement :

- La municipalité et Mr le Maire , Mr PHILIPPE , pour sa présence.

- L'Association de la salle Rullière et en particulier Mr Joseph BOUQUIN .

- Le Comité des Fêtes.

- L'entreprise VERMOREL et toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Vive les Classes en 2

Dernière minute : on entend parler de retinton.



LES DONNEURS DE SANG

* * *

Une société discrète , certes , mais toujours bien présente dans notre petit village depuis bientôt quarante ans.

Pour que cette société survive , il nous faut de nouveaux donneurs.

Pour cela , l'information joue un rôle important.

Le meilleur moyen , vous le connaissez : c'est le contact direct;chaque donneur amène un nouveau. Il s'agit bien de l'accompagner après l'avoir sollicité pour un premier don.

Pour notre société , voici les dates de prélèvement pour 93

Les samedis : **06 MARS - 05 JUIN - 02 OCTOBRE .**

Centre de transfusion sanguine , hôpital de ROANNE.

Si ces dates ne conviennent pas , il est toujours possible de se présenter le samedi suivant.

Pour plus de renseignements , vous pouvez contacter *Simone ou Gérard DELETRE.*
A bientôt de vous voir.

ECOLE PRIVEE

* * *

Si l'année scolaire 91/92 a permis les derniers travaux de rénovation du rez de chaussée de notre école (vous avez pu en juger lors de la journée Portes ouvertes le 28 Juin 92), notamment grâce à une subvention municipale exceptionnelle, le plus grand bouleversement aura été la création d'une garderie matin, midi et soir. En effet, il devenait indispensable pour la survie de notre école d'instaurer ce service, grâce auquel de nombreux enfants restent scolarisés sur la Commune de leur résidence : le problème de la garde des enfants est crucial pour les parents qui travaillent, rien n'existant sur la Commune.

Maintenant les enfants peuvent apporter leur repas de midi qui est réchauffé sur place; Cette formule connaît un véritable succès puisque entre 10 et 20 enfants déjeunent chaque jour à l'école. Nous avons pu créer ces garderies par l'emploi de personnel en contrat Emploi-Solidarité, l'Etat prenant en charge une grande partie des salaires.

Notre projet d'école (instauré par la loi JOSPIN en 1991) visait l'amélioration de l'apprentissage de la lecture, en faisant comprendre aux élèves l'utilité de lire. Plusieurs ateliers de cuisine, de travaux manuels leur ont permis de réaliser quelque chose en lisant la recette, en suivant les explications.

Notre école en quelques mots et quelques chiffres :

- **L'OGEC** : (Organisme de gestion de l'école catholique)

Président : Joseph BOUQUIN
Secrétaire : Danièle LABROSSE
Trésorière : Suzanne GAIDON

- **L'APEL** : (Association des parents de l'enseignement libre)

Présidente : Isabelle DUGELET
Secrétaire : Sylvie CLAUZEL
Trésorière : Andrée POUPIER

A la rentrée 92, 40 élèves étaient inscrits à l'école privée (19 en maternelle, 21 en primaire)

4 personnes travaillent à l'école :

- Mme JOLY Bernadette, Directrice, maternelle et C.P.
- M FAYE Christian, Instituteur, CE et CM
- Mme THELY Joelle, Agent de service
- Mme RABUT Josette, Agent de service (garderie).

Nous remercions toutes les personnes qui par leur aide ou leurs dons nous permettent de faire vivre notre établissement catholique qui sait lier l'acquisition du savoir, l'éducation de la foi et la découverte du monde.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

OU " LE SOUVENIR ET L'AMITIE "

* * *

Les anciens combattants se sont constitués en société pour entretenir la flamme du souvenir dans l'esprit de la population, en hommage à ceux qui sont tombés en se battant pour sauver notre terre, notre liberté, notre dignité.

Ils sont conscients de remplir un devoir sacré en contribuant ainsi à transmettre le flambeau aux générations successives.

Et ils sont étroitement unis parce qu'ils ont en commun d'avoir répondu sous l'uniforme à l'appel du pays.

Ils se réunissent périodiquement dans la bonne humeur pour mettre au point les quelques manifestations qu'ils organisent. Ainsi la belle cérémonie patriotique par laquelle, chaque année, ils rendent un solennel hommage aux victimes de toutes les guerres à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 . Ils souhaitent très vivement que les habitants de la commune participent plus nombreux à cette cérémonie qui rassemble les anciens combattants, les conseillers municipaux, les enseignants et les enfants des deux écoles.

Des liens de chaude amitié se sont tissés progressivement entre eux depuis la création de la société en Janvier 1980.

Aussi, lorsque l'un des leurs vient à disparaître, ils assistent à l'office religieux autour du drapeau pour lui rendre un dernier hommage.

Les anciens combattants constituent ainsi un groupe de fidèles compagnons.

Leur Président Maurice MURARD , lance un appel à tous les anciens d'Algérie qui ne les ont pas encore rejoints pour qu'ils prennent contact avec lui.

* * *

ECOLE PUBLIQUE

* * *

C'est dans des locaux accueillants et entièrement rénovés grâce aux efforts de la municipalité , que les enfants de la commune peuvent accomplir leur scolarité à l'Ecole Publique dès l'âge de deux ans.

Les élèves se répartissent en 2 classes:

- Cours moyen et cours élémentaire sous la responsabilité de **Mr DUMAS**.
- Cours préparatoire et section enfantine avec **Mme MANISSOL** , assistée de **Mme DELETRE** ,dame de service.

De plus , un après-midi par semaine , un maître de soutien du réseau d'aide spécialisée prend en charge les élèves en difficulté.

Une étude encadrée par **Mr DUMAS** fonctionne le soir jusqu'à 18 h.

Depuis l'année dernière , l'utilisation de la salle polyvalente est fort appréciée des élèves , qui pratiquent ainsi l'EPS dans d'excellente conditions.

Rappelons que la classe des grands a été plusieurs fois primée lors de concours , contribuant ainsi au rayonnement de son Ecole.

L' Ecole , c'est aussi une équipe puisque toutes les Ecoles du Canton de BELMONT travaillent en étroite collaboration et réalisent des projets communs (cf : projet sur la forêt).



ASSOCIATION GRESLOISE DE BADMINTON

* * *



Voilà maintenant plus d'un an que les volants sillonnent l'air de notre belle salle polyvalente.

De 6 à 50 ans , hommes et femmes , ils sont une trentaine à avoir adopté le Badminton , sport olympique depuis le jeux de Barcelone.

Chacun , à son niveau , en apprécie les différentes facettes :la dépense physique , l'aspect ludique , l'esprit de compétition.

La vitesse et les trajectoires du volant , les déplacements et la stratégie qu'il impose font que ce sport est aussi prisé par des adeptes d'autres disciplines (tennis , hand-ball , volley , basket ,.....).

Les entrainements , axés sur la compétition ont lieu les Mercredis soir (20 h 30 - 22 h)

Ceux du Samedi (19 h 30 - 22 h 30) sont plus conviviaux , Parents et Enfants venant ensemble transpirer sur les cours.

Dans les tournois du Roannais , le club sait faire parler de lui et compte sur ses joueurs , plus particulièrement les jeunes , pour qu'ils se distinguent davantage encore dans les compétitions à venir.

* - * * *

C'est bon à savoir.....



TAXE D' HABITATION

* * *

Pour certains de nos concitoyens , l'arrivée du règlement de la taxe d'habitation a été très mal ressentie.

En effet , le montant à payer s'est trouvé multiplié par un coefficient , qui , pour certains , dépasse deux (par rapport à l'année précédente) .

La commune n'y est pour rien puisque le taux n'a pas changé.

Par contre , l'Etat y est pour quelque chose . Il y a eu une " remise à l'indice " de certaines valeurs locatives jugées dérisoires par rapport aux aménagements effectués dans les maisons anciennes.

Pour de plus amples renseignements , pour réclamer si vous jugez cette augmentation trop importante , vous pouvez vous adresser au Centre des Impôts , Place du Champ de Foire . Tel: 77 67 96 55.



E . G . E . E LOIRE

* * *

Le bénévolat dans la vie des affaires ?

C'est possible , cela existeet ça marche .

Depuis 9 ans en Rhône-Alpes , 1 500 entreprises ont utilisé avec profit , les services bénévoles des conseillers E . G . E . E .

E . G . E . E (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) est une association (loi de 1 901) de cadres et de chefs d'entreprises , ayant cessé récemment leur activité professionnelle et qui mettent leurs compétences au service des PME et PMI pour les aider à développer leur activité , améliorer leur gestion , monter un dossier de financement ou promouvoir leurs produits.

Les conseillers E . G . E . E sont 400 en Rhône-Alpes et 40 dans la Loire , passionnés par la vie des entreprises et prêts à aider leurs responsables.

Pour en savoir plus , appelez - les !

C'est si simple un coup de fil.....

E . G . E . E LOIRE , le Mercredi de 14 h à 17 h,

Mr R. NAYRAND au 77 33 23 73

Comité d'expansion de la Loire .

* * *

Journée ordinaire d'une

Secrétaire de Mairie

* * *

A la Croix couverte ,le spectacle est toujours aussi beau : d'un côté la vallée de Cours emmitouflée de brumes , à droite , le point de vue sur la plaine de Roanne avec cette couleur très particulière des collines lorsque le soleil matinal les anime de mille détails dont je ne me lasse pas. Un écureuil traverse la route devant ma voiture , vision charmante!...pas d'autres voitures à l'horizon , ouf! il parvient de l'autre côté de la route sans encombre .

J'arrive à LAGRESLE ; il est 8 heures , le clocher de l'église sonne le début de la journée pour la secrétaire . Rapide coup d'oeil au thermomètre à l'extérieur ; il fait froid malgré un timide soleil. Je note le temps sur un cahier d'écolier pour les générations futures que cette information intéressera certainement .

Sur le bureau , m'attendent dossiers et courriers qu'il faudra traiter dans la journée. Le plus urgent : payer les factures pour éviter de recevoir des coups de fil désagréables. Avec le poste informatique , pas de problème : il suffit d'appuyer sur une touche de clavier , ou presque!sacré/machine , elle m'a donné des sueurs froides lors de mes premières tentatives de conciliations. Mais j'ai eu le dernier mot.

Il est 10 heures . Ouverture du rideau .

Le premier client n'est pas content : comment se fait-il qu'il n'a pas été averti de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères ?

Je m'étonne :

" Nous avons écrit à tous les habitants ."

Le Monsieur précise qu'il n'a pas de boîte aux lettres.

" Nous avons mis des articles dans les journaux " .

Il ne lit pas le journal .

" Nous avons placardé l'information au panneau d'affichage " .

Il ne vient jamais dans le bourg.

" Un adjoint est passé chez les résidants secondaires. "

Il n'est pas souvent chez lui.

Alors , à court d'arguments , je lui demande comment il aurait fallu le prévenir. Le Monsieur s'interroge toujours , son problème reste sans solution.

Heureusement , ce genre de clients reste rare.

Les plus attendrissantes sont les personnes âgées , perdues dans leurs papiers , dans leurs demandes d'aide ménagère , dans leurs déclarations diverses , l'Administration est devenue trop compliquée pour elles.

Alors , je fais de mon mieux : j'explique , je réexplique et puis je finis par prendre le stylo et je remplis ce papier si machiavélique.

Parfois , après , dans mon coffre de voiture , je trouve de temps en temps quelques légumes ou quelques fruits venus là par hasard et tout à fait anonymement.

L'après-midi passe moins vite , la Mairie étant fermée au public. Pas de bruit , pas de visite. Aussi, quand les enfants des Ecoles sortent en hurlant dans la cour de récréation , j'entrouve la fenêtre

et la vie entre comme un souffle dans la salle du Conseil .C'est une courte diversion pendant le travail d'enquête , d'étude , ou de routine sur les différents dossiers .

Il est 17 heures , je reprends le chemin du retour .

Sur la table de la cuisine , m'attendent MES factures à payer , MES papiers à remplir, MON courrier à rédiger ! ça change.....Vivement la retraite! Là , avec l'excuse de l'âge , je pourrai aller embêter la secrétaire de Mairie qui ne pourra pas moins faire que de m'offrir son aide.



" DANS LE BRUIT DES METIERS "

Dans " les années 30 " , le village vivait au rythme de ses usines et de ses ateliers.

Il y avait alors trois usines où l'on tissait le coton afin de fabriquer un tissu désigné sous le vocable de " vichy " -rien à voir d'ailleurs , avec la ville de cures des bords de l'Allier - mais le " vichy " était une toile de coton aux teintes claires et vives qui entrait dans la confection des chemises d'hommes , des tabliers , des vêtements légers.....

Chaque matin , de longs coups de sifflet , différents selon les usines , rappelaient , dès six heures trente , aux ouvriers qu'il était temps de rejoindre leurs métiers.

Et l'on voyait alors nos vaillants tisseurs , hommes et femmes , arriver par groupes , bavardant joyeusement et portant à la main un petit seau rempli d'une soupe chaude très appréciée pendant la pause de neuf heures.Parfois , on entendait un gros rire , une joyeuse exclamation et c'était dans la bonne humeur que tous se rendaient au travail , venant du **Bourg** , mais aussi " des **Chavannes** " , " de la rue Charles " , de la " **Croix bleue** " , " des **Grandes terres** " et " des **Clous** " .

C ' étaient de longues et pénibles journées de labeur qui commençaient à 6 h 30 pour finir à midi bien sonné , pour reprendre à treize heures trente et s'achever , le soir , à dix-huit heures , été comme hiver et par tous les temps.On trimait pour de maigres salaires , on ne cessait ses activités que lorsqu'on était très âgés ou trop fatigués , mais l'on respectait le pain qu'on avait tant de peine à gagner.....Et pourtant , on ne se plaignait pas.....ou , tout au moins , on avait la fierté de ne pas le montrer ...!

Il existait encore dans le village , et aussi par la campagne , quelques vieux métiers à tisser à la main;peu , il faut bien le préciser car ils avaient , presque tous , été remplacés par des métiers mécaniques , mis en mouvement par la " fée électricité " .

J'allais rendre visite , de temps en temps , à un vieil ami de mes parents qui travaillait encore sur l'une de ces machines archaïques.

Quel spectacle étonnant et plein d'enseignements , pour un enfant de mon âge , que celui donné par ce brave homme;je le revois encore et je l'entends : il chantait toujours des vieilles chansons d'autrefois , en tirant sèchement , du bras droit , sur la corde tendue qui actionnait le lourd battant de bois , lequel lançait la navette le long d'un grand peigne en fer que sa main gauche avançait et reculait au rythme du battant. Le tissu ainsi formé , et qu'on appelait " la coupe " ,s'enroulait sur un rouleau installé sous le métier.Et je prenais un plaisir indicible à l'entendre : "quand reflleuriront les lilas blancs....." chantait-il à pleine voix et ses paroles accompagnaient , en les rythmant , les coups sourds du battant et le glissement feutré de la navette.....

Ce brave homme , je l'ai compris bien plus tard , travaillait durement , souvent dix ou douze heures par jour selon les exigences de son patron; il gagnait peu car ce genre de travail à la maison était peu rémunéré et pourtant , il me semblait être parfaitement heureux....

" Vois-tu , petit , me disait-il , c'est bon " d'avoir son indépendance " et " d'être son patron " . Allez donc savoir !

Etaient-ils vraiment heureux tous ces gens qui ne vivaient que pour leur travail , ne quittaient jamais leur village , se consacraient entièrement à la famille , traversaient les saisons sans se plaindre jamais....et puis un beau jour abandonnaient tout ce qui avait été leur vie....pour toujours!

Elie DENIS.



chronique du temps passé

" LE MAI "

~ ~ ~ ~

A " l'Entente Amicale Gresloise " , lors de l'une de nos réunions , nous avons évoqué " le Mai " en parlant du temps passé.

En fait , ça n'a guère changé , sinon qu'il était plus chanté autrefois , lorsque par ailleurs , on craignait moins la marche de nuit . On se déguisait pour ne pas être reconnu . On partait à plusieurs voisins , avec un grand panier.....On avait des ambitions !

*

Et on chantait sous les fenêtres : " Voici le mois de Mai , que le rosier boutonne"

Les gens , réveillés , écoutaient en silence le chant de 2 ou 3 couplets , puis ouvraient leur fenêtre et l'on voyait un panier descendre doucement , retenu par une corde coulissant entre les mains d'un brave homme en bonnet de nuit , bien ensommeillé ,mais pas grognon pour autant.

Quelques oeufs dans le panier , un grand merci , un petit refrain et on partait plus loin .

On n'entrait pas dans les maisons comme aujourd'hui.

Le lendemain , ou le dimanche suivant , on mangeait l'omelette ensemble , en racontant des histoires , bien sûr , et en buvant un petit coup , ou un grand pour les gourmandsIl y en a toujours eu !

Simone PHILIPPE



Chronique de notre Histoire

* * *

Voici reproduite la première page du premier registre de délibération de la Commune de La Gresle datant du 23 août 1821.

Malgré son âge vénérable la lecture en est aisée et vous n'aurez aucun mal à comprendre la signification de ces quelques lignes.

Nous apprenons que le nouveau Maire s'appelait Alexandre DESSEIGNES, et non pas DEFSEIGNES comme on serait tenté de le lire, et qu'il était désigné par le Préfet de la Loire au vu de sa notoriété et "bonne conduite" et non pas élu. Son prédécesseur se nommait LONGERE sans précision de prénom. Vous remarquerez le sceau royal : trois fleurs de lys surmontées d'une couronne ainsi que la phrase " au nom du roi" . En effet à cette époque régnait Louis XVIII sous la seconde restauration . Napoléon se trouvait en exil sur l'Ile de Ste Hélène . La Révolution Française était déjà loin.

Premier étonnement : comment se fait-il que le Maire de COUTOUVRE ait été désigné pour installer le Maire de LA GRESLE dans ses fonctions ? nous n'avons pas d'explications à donner à moins qu'un administré passionné d'histoire locale puisse nous éclairer . Ce fait est d'autant plus curieux qu'il est unique car dans les pages suivantes c'est toujours l'ancien Maire qui installe le nouveau Maire dans ses fonctions. Le Sieur LONGERE aurait-il démérité ?

La deuxième surprise vient du nombre d'habitants : près de 3.000, c'est un beau chiffre qui devait représenter beaucoup de vie et de mouvements.

Tiens la Préfecture de la Loire se trouvait implantée à Montbrison !... Effectivement en 1855 Napoléon III transféra de Montbrison à St Etienne le siège de la Préfecture de la Loire.

Alexandre DESSEIGNE ,notre Maire en titre,dès le 23 août 1821 désigne son adjoint qui était Antoine DUFOURNEL . La première décision de ce Conseil Municipal quelle fut-elle ? point de grands projets, point de déclarations fracassantes, ce fut une modeste décision de sécurité publique, concernant un puits implanté sur la place de l'église. Il était construit par les habitants du Bourg eux-mêmes , lesquels n'avaient pas terminé l'ouvrage en surélevant l'ouverture. Aussi le Maire craignait-il des chutes fâcheuses "pour la saison de l'hiver" (*) et menaçait de mesures rigoureuses afin que soit fermée l'entrée du dit puits.

Le Maire se préoccupait déjà des locaux de la Mairie puisqu'en janvier 1822 il loue à Philibert DECHELETTE un chambre au premier étage d'une maison donnant sur la place. Cette chambre servira de maison commune et de bureau pour le Maire. Cependant que Philibert DECHELETTE se réserve le droit de l'utiliser pendant les moments d'inoccupation de la Mairie. Etonnant non !...

Une seule page d'HISTOIRE COMMUNALE et déjà quelques découvertes pittoresques.

Cette chronique peut avoir une suite, rien de plus facile. Il vous suffit de le faire savoir à l'équipe municipale en place.

Et en avant l'histoire !

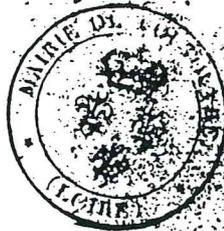
(*) l'orthographe du mot Hivert est respecté

Le jourd'hui vingt trois aoust mil huit cent vingt un
Nous soussignés nicolas fenouillet maire de la Commune de
Coutouvre Canton de perreux arrondissement de roanne departement
de la loire sur l'exhibition qui nous a été faite par le
sieur alexandre despeignes propriétaire résident en la Commune
de lagresle Canton de Belmont arrondissement et departement
de la loire de sa nomination aux fonctions de maire
dudit lagresle suivant l'arrêté de M^r le préfet en date du
vingt un juillet dernier apres lui avoir fait prêter serment
de fidelité au Roi et à l'Empereur à la Charte Constitutionnelle
et aux lois du Royaume avons depuis procédé à son
installation pour y remplir les dites fonctions de maire
conformément à sa nomination et ledit sieur despeignes
a signé avec nous.

fait à Lagresle les jours et ans que dessus

Despeignes
mairie

Fenouillet
mairie de Coutouvre



au nom du Roi.

Nous maître des requêtes préfet du département de la Loire
sur le Compte qui nous a été rendu du serment à sa
Majesté de la Bonne Conduite et de la Capacité du sieur despeignes
alexandre demeurant à Lagresle.

Vu l'article 1^{er} de l'ordonnance du 13 janvier 1816 portant que
le renouvellement quinquennal des maires et adjoints doit avoir lieu en 1821
Vu la Procédure instructive de M^r le Directeur Général de
l'administration départementale et de la police en date du 20 décembre
1820;

l'article 20 de la loi du 24 pluviose an 8 qui attribue aux préfets
la nomination des maires, adjoints et membres des Conseils
Municipaux des Communes dont la population est au dessus de 5000
habitants

Nous avons le sieur despeignes alexandre demeurant à lagresle
aux fonctions de maire de la Commune de lagresle arrondissement
de roanne en remplacement du sieur Longere

Le sieur fenouillet maire de Coutouvre est chargé de procéder
à son installation, et de nous en faire parvenir le procès-verbal
par l'intermédiaire de M^r le Sous préfet de l'arrondissement

fait à Montbrison, hôtel de la préfecture le 21 juillet 1821
Signé au Registre le maître des requêtes préfet de la Loire, Nicom
de nouville
pour ampliation par le secrétaire Général de la préfecture
absent le Conseiller de préfecture Casper

Copie conforme à la nomination de M^r
de la Commune de Lagresle

AU FIL DES DECENNIES

* * *

	NAISSANCES	MARIAGES	DECES
1892	49	21	42
1902	23	13	44
1912	21	16	24
1918	4	3	32
1922	11	13	28
1932	12	2	27
1942	2	3	20
1952	1	3	19
1962	10	6	10
1972	10	6	10
1982	11	8	12

★ ★ ★ ★ ★

LAGRESLE ? Depuis quand ?.....

* * *

Les gens de Lagresle s'appellent " Les GRELIS " (nom patois employé par Louis Mercier dans les contes de Jean-Pierre) ou , en Français , " les GRESLOIS " .

Le nom de LAGRESLE est très ancien.

Mais , pour en arriver là , il a fallu passer par de nombreuses variantes .

Jugez plutôt !

AGROLEDOIS (882) - GROLEDUM (883) - GOROLEDOIS (884)

AGRILLIOCO (1077 - 1096) - LA GRILLA (1219) - LA GRELLE (avant 1412)

Anne-Virginie Deletre

* * *

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

* * *

SECRETARIAT DE MAIRIE

TEL 74.74.10.60

Secrétaire :Mme FESSY Jacqueline

Secrétaire adjointe: Mme GUILLEMIN Danielle

horaire d'ouverture :du lundi au samedi de 10 h à 12 h

SERVICES:

Recensement militaire

élections

Etat civil (délivrance d'actes, fiches d'état civil, carte d'identité, passeport, sortie de territoire pour les mineurs ...)

Urbanisme (permis de construire, consultation du plan cadastral, alignement, certificat d'urbanisme...)

Déclarations agricoles diverses

aide sociale

permis de chasser

Photocopies (1fr/ la feuille)

prêt de la clef du dépôt d'ordures (pour les objets encombrants non polluants)

RAPPEL POUR LES NOUVEAUX HABITANTS:

se faire connaître le plus rapidement possible à la Mairie en apportant:

- 1- le livret de famille pour inscription sur le fichier communal
- 2- l'ancienne carte d'électeur pour inscription sur la liste électorale
- 3- la carte d'identité pour changement d'adresse

COLLECTE DU VERRE

Un container à verre est installé en face du cimetière ,il est impératif de ne déposer que du verre à l'exception de toute autre matière. Le bénéfice de cette collecte est réservé au comité Départemental contre le cancer.

RAMASSAGE DES ORDURES

Un ramassage des ordures est assuré sur toute la commune le jeudi après-midi. Il est rappelé que les ordures doivent être déposées dans des sacs poubelles. Pour les résidences secondaires il est vivement conseillé de déposer ces sacs dans des poubelles pour éviter les dégradations éventuelles.

ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE ET PRIMAIRE

TEL 74.64.42.63

Directrice :Mme Manissol André

Instituteur: Mr DUMAS Ludovic

ECOLE PRIVEE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Diretrice :Mme JOLY Bernadette

Instituteur: Mr FAYE Christian

TEL 74.64.39.74

CULTE CATHOLIQUE

Prêtre : Mr BRIDAY Hubert

TEL 77. 71.39.40 Archidiaconé du Roannais.

BASCULE

Préposée: Melle ARNOUD - café du Centre

SALLE DES FETES PUBLIQUE(SALLE COMMUNALE)

Responsable : Mr Stéphane SABATIN

TEL 74.64.21.51

Location une journée pour les habitants de la Commune: 300 fr

Autre tarif: se renseigner

SALLE DES FETES PRIVEE(SALLE RULLIERE)

Responsable Joseph BOUQUIN

TEL 74.64.26.69

Location une journée pour les habitants de la commune: 350 fr

Autre tarif : se renseigner

DEPOT DE LIVRES

Un dépôt de livres est assuré par la bibliothèque centrale de prêt au bureau de poste de la Commune . Ce dépôt est régulièrement renouvelé, n'hésitez pas à profiter de ce service gratuit aux heures d'ouverture de la Poste.

PTT

Nouveau receveur: Mr PAULHAN

TEL 74.64.35.83

Horaires: du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h30

le samedi de 9h à 12 h

POMPES FUNEBRES

Pour le creusement des fosses, relevage, exhumation ... adressez vous aux Ets Girard de Perreux , TEL 77.71.47.82

CORRESPONDANTS LOCAUX

Melle Arnoud du café du Centre est correspondante pour le Pays Roannais

Mr Jean Verchère est correspondant pour l'Essor et le Progrès

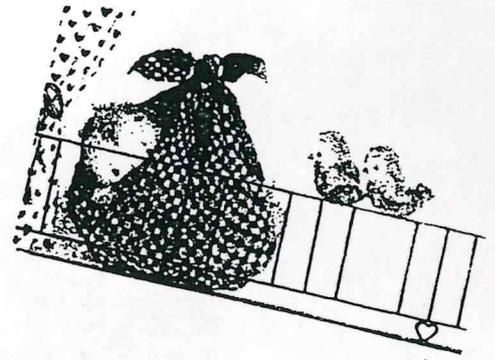
Mr Daniel Dechelette est correspondant pour le Paysan de le Loire

RAMASSAGE SCOLAIRE

- Ramassage scolaire journalier sur la Commune
s'adresser à Mr VAGINAY Jules TEL 74.64.10.24

- Ramassage scolaire journalier en direction de THIZY, COURS, CHARLIEU, ROANNE
s'adresser à : Transports BUCHET à Bourg de Thizy

ETAT CIVIL 1992



NAISSANCES

POUPIER François	01 FEVRIER 1992	ROANNE
MURARD Gaëtan	10 MAI 1992	"
PLAY Lauriane	05 JUIN 1992	FIRMINY
MONCORGE Florine	05 JUIN 1992	ROANNE
LELY Charline	22 JUILLET 1992	"
PLASSE Guillaume	24 SEPTEMBRE 1992	"
PHILIPPE Marc	14 NOVEMBRE 1992	"
DECHELETTE Adrien	28 DECEMBRE 1992	"

MARIAGES

LABROSSE Frédéric		
GUILLERMAIN Sandrine	11 JUILLET 1992	LA GRESLE
RIMOUX Jean-Pierre		
MONCIAUX Valérie	04 JUILLET 1992	THIZY





DECES

METRA Maurice - 99 ans - Maison de Retraite	14.01.92	LA GRESLE
CAPPOZO Maria - 89 ans - Veuve COIANIZ Maison de Retraite	26.03.92	BOURG-DE-THIZY
BLACHON Pierre - 73 ans - Maison de Retraite	04.04.92	DECINES-CHARPIEU
GUILLARD Marie - 96 ans - Veuve TOUZET Maison de Retraite	09.05.92	COURS-LA-VILLE
VIEILLY Benoitte - 96 ans - Veuve DECHELETTE Les 4 Croix	13.05.92	COURS-LA-VILLE
THELY Francisque - 77 ans - Maison de Retraite	17.05.92	ROANNE
DUPERRON Charles - 85 ans - Valin	18.05.92	COURS-LA-VILLE
BERNET Claudia - 94 ans - Maison de Retraite	01.06.92	LA GRESLE
DECHAVANNE Claudius - 88 ans - Maison de Retraite	10.07.92	LA GRESLE
DUBOST Marcel - 59 ans - Le Mont	17.08.92	COURS-LA-VILLE
VIZIATI Olga - 88 ans - Veuve KARBICH Maison de Retraite	21.08.92	ROANNE
RABY Denise - 72 ans - Maison de Retraite	28.09.92	LA GRESLE
SIROT André - 61 ans - La Néva	13.10.92	COURS-LA-VILLE
GUILLEMAUT Angèle - 89 ans - Epouse DUMAS Maison de Retraite	17.11.92	COURS-LA-VILLE
PHARABET Gabrielle - 84 ans - Epouse AULAS Le Bourg	25.11.92	LA GRESLE

ONT ETE INHUMES A LA GRESLE:

PASSERAT Marie - 89 ans - Veuve DECHAVANNE	01.05.92	FEURS
PRAJOUX Marie-Louise - 71 ans - Veuve JOUBERT	27.05.92	LYON
LAGRESLE Roger - 65 ans -	18.09.92	ROANNE
PERRAS Antonin	13.12.92	COURS LA VILLE



REVES AGITES.....

Depuis la réalisation de ce bulletin , je suis réveillé en sursaut par le même rêve : C'est Elie DENIS (l'ancien greslis , ancien Directeur d'Ecole et auteur d'un article)qui ,penché sur moi , l'air courroucé , me désigne de son index menaçant : " Il y a des fautes dans ce bulletin !!! " .

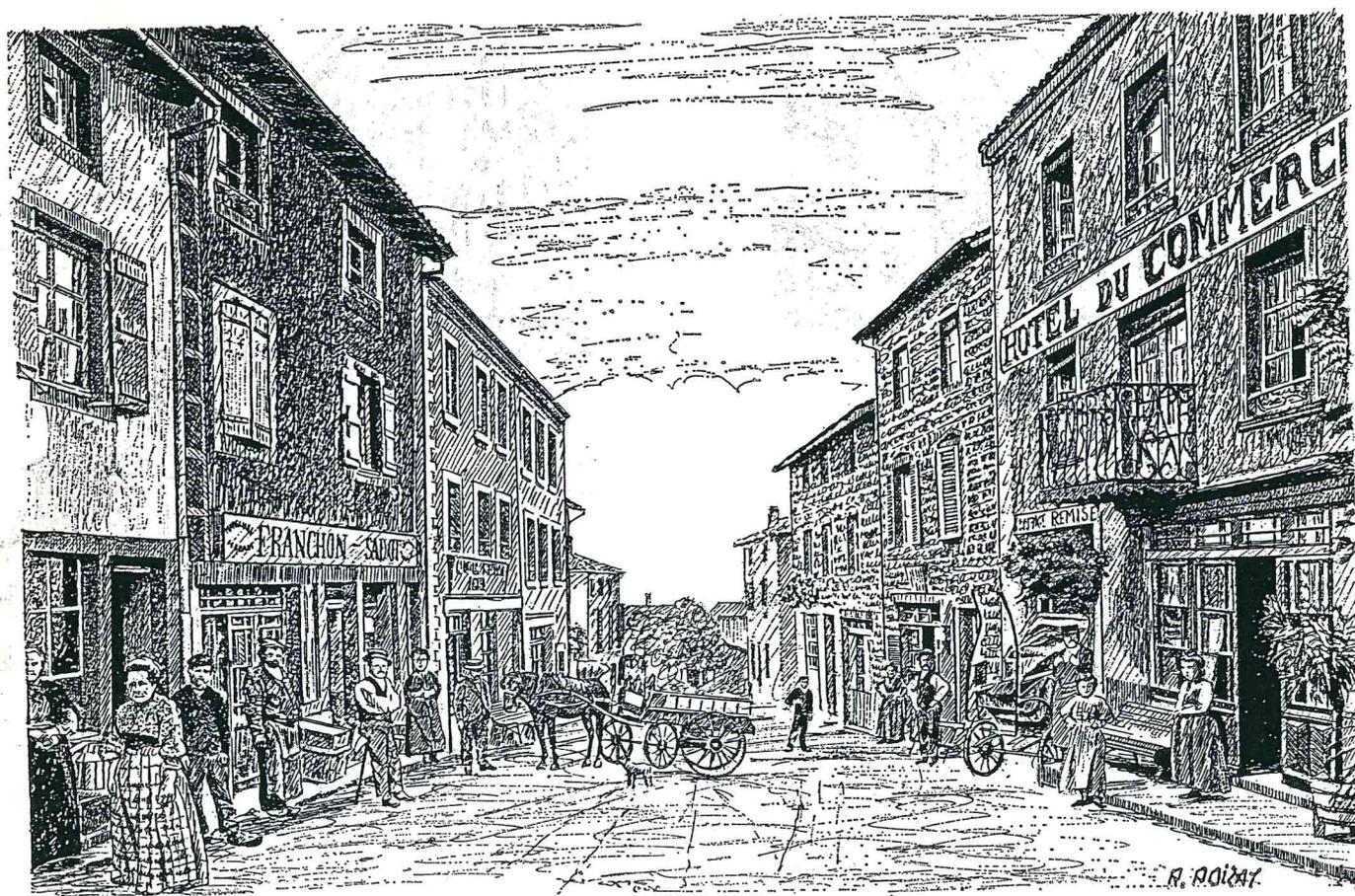
Et bien oui , il y a sûrement des fautes . Ce ne sont pas des fautes qui engagent les auteurs des articles , mais ce sont des fautes de frappe du dactylo.

Alors , à Elie DENIS , comme à vous , lecteurs , je vous demande d'être indulgents. Ce bulletin est , sauf la couverture couleur , réalisé avec la main d'oeuvre locale , bénévole bien entendu .

Je dois dire que je n'ai jamais appris à " taper à la machine " (au "micro" maintenant). Alors , je le fais avec deux doigts , ou presque. Et , de temps à autre , j'ai l'index gauche qui refuse obstinément de se poser sur la bonne touche.
" Dur , dur , d'être dactylo " .

Le dactylo de service

Claude SABATIN



La Gresle autrefois. La Grande Rue en 1900.